

Salaire Jeunesse® – Apprendre tôt à gérer son argent

Le salaire jeunesse

Le principe du salaire jeunesse est simple: les jeunes reçoivent assez tôt – idéalement dès 12 ans – un montant mensuel fixe qui doit leur permettre d'assumer la majeure partie de leurs frais de manière autonome. Le salaire jeunesse doit couvrir tous les domaines dont les parents décident de déléguer la compétence à leurs enfants. Le salaire jeunesse permet de répartir les compétences et les responsabilités entre les jeunes et leurs parents pour:

- les dépenses nécessaires des jeunes (vêtements, coiffeur, vélo, téléphone portable, sport, loisirs, etc.).
- d'autres domaines de la vie des jeunes (entretien de la chambre, école, etc.) et la cohabitation avec le reste de la famille.

Quels sont les effets du salaire jeunesse?

Les jeunes:

- prennent confiance en eux et gagnent en assurance pour leurs décisions financières.
- apprennent à gérer leur argent.
- apprennent à prévoir les dépenses à plus long terme et à épargner pour de gros achats ou pour réaliser leurs souhaits.
- réfléchissent à leurs décisions d'achat et font la différence entre désirs de consommation et acquisitions nécessaires.
- font davantage attention aux prix.
- prennent mieux soin de leurs affaires personnelles et apprécient davantage les cadeaux.

Le salaire jeunesse encourage la responsabilité personnelle et l'autonomie des jeunes. Pour le mettre en place, il est indispensable que les parents aient confiance dans les capacités de leur enfant.

Le salaire jeunesse doit couvrir uniquement des frais qui sont habituellement pris en charge par la famille. Le modèle convient de ce fait aux familles de toutes les tranches de revenus.

En 2014, le centre de compétences prévention et santé de la Haute école de Lucerne a réalisé une première évaluation scientifique de l'efficacité du salaire jeunesse en interrogeant les parents.

Les parents:

- croient leurs enfants capables d'autonomie et de responsabilité propre: souvent, les relations dans la famille évoluent par conséquent dans un sens positif.
- définissent clairement les rôles, les compétences et les obligations dans des domaines financiers: ainsi, les conflits et les disputes au sujet de l'argent diminuent au sein de la famille.
- se rendent compte que le salaire jeunesse simplifie les discussions sur le coût de la vie et la gestion de l'argent.

Quel est le montant du salaire jeunesse?

Pour déterminer le montant du salaire jeunesse, les parents notent les coûts annuels correspondant à tous les domaines dont ils souhaitent déléguer la prise de décision et les compétences financières à leurs enfants. Ce montant est ajouté à l'argent de poche actuel de l'enfant et la somme est divisée par 13. Les montants fixés, les accords convenus et les engagements pris peuvent varier d'une famille à l'autre, et parfois même entre les enfants d'une même famille. Le salaire jeunesse doit correspondre aux dépenses que les parents font déjà pour l'enfant, ainsi qu'au niveau de vie actuel et au budget de la famille. C'est la raison pour laquelle l'association Jugendlohn n'indique pas de chiffres concrets.

Le salaire jeunesse comprend pratiquement toutes les dépenses quotidiennes sauf

- le loyer, l'alimentation, le lavage du linge, etc.
- les assurances, frais de santé, frais de scolarité, instruments de musique
- les activités avec la famille, comme les vacances ou les sorties en famille (qui permettent également aux jeunes de prendre des vacances loin du salaire jeunesse).

Le «Contrat salaire jeunesse» peut être utilisé comme modèle de contrat, comme base de discussion ou pour le calcul du salaire jeunesse.

L'introduction du salaire jeunesse

1. Informez-vous sur le salaire jeunesse et discutez des différents aspects avec votre famille.
2. Décidez ensemble de mettre en place ou non le salaire jeunesse, et de quelle manière. Les parents décident du montant alloué et des frais qu'il est supposé couvrir. Toutes les autres décisions sont prises ensemble avec l'enfant.
3. Formulez des règles simples et claires qui guideront l'enfant tout en lui laissant une marge d'action. Ce cadre facilite la mise en pratique du salaire jeunesse.
4. Soyez heureux des capacités de votre enfant! Beaucoup de parents sous-estiment leurs enfants.
5. Consignez par écrit les accords conclus avec l'enfant (voir Contrat salaire jeunesse).
6. L'enfant ouvre un compte auprès d'une banque ou à la poste. Vous décidez du capital de départ et mettez en place un virement automatique.
7. Célébrez l'ouverture de ce nouveau chapitre de votre vie, par exemple autour d'un bon repas.
8. Le salaire jeunesse est un champ d'apprentissage. L'enfant a le droit de faire des erreurs. Ses mauvaises décisions peuvent entraîner des difficultés financières. Restez cohérents et ne l'aidez pas en lui accordant une rallonge d'argent. Donnez-lui plutôt la chance de corriger lui-même son erreur et d'en tirer des leçons.
9. Au bout de six mois, discutez avec votre enfant de vos expériences avec le salaire jeunesse et de la manière dont il vit ses nouvelles responsabilités.

Abordez avec votre enfant les questions sur sa responsabilité

Les enfants sont responsables de l'ensemble de leurs actes dans la mesure où ils sont capables de discernement et en mesure d'évaluer eux-mêmes leurs conséquences (art. 16 et art. 333 du CC). L'argent qui est à leur disposition leur permet de conclure eux-mêmes certains contrats de vente. Les enfants (et non pas les parents) sont responsables sur leur propre patrimoine, par exemple pour les marchandises commandées. Si un enfant est passible d'une amende ou provoque un dommage, c'est lui qui est responsable en premier lieu. Les parents ne sont responsables que s'ils n'ont pas rempli leur obligation de surveillance.

Le modèle du salaire jeunesse (Jugendlohn® en allemand) est une marque protégée et déposée au registre suisse des marques. Créé par le psychologue et thérapeute familial Urs Abt, il est diffusé dans les organisations et les réunions de formation des parents.

L'association Jugendlohn comprend:

Urs Abt, concepteur du modèle de salaire jeunesse
Dettes conseils Argovie-Soleure
Müller-Möhl Foundation
Fondation Pro Juventute
Service de prévention de l'endettement de Zurich
Formation des parents CH
Plusminus, conseil en matière de budget et de dettes, Bâle
Caritas Suisse